



Le métier d'éducateur de jeunes enfants au sein du réseau ACEPP

Une approche socioéducative qui a fait bouger les lignes !

par Marie-Claude Blanc, chargée de mission à l'Acepp Rhône

Les crèches parentales se sont historiquement construites dans une dynamique de projet porté par les parents, mais aussi dans une opposition au modèle dominant ("le tout sanitaire" et la fermeture des crèches au monde extérieur). Si le contexte sociohistorique du développement des crèches nous permet de comprendre le sens de ce modèle, il était temps d'en sortir !

La circulaire d'août 1981 reconnaissant les crèches parentales a aussi institué le fait qu'un éducateur de jeunes enfants (EJE) pouvait être "responsable technique"¹ (pour ne pas dire "directrice"...) d'une crèche. Ce qui avait d'ailleurs suscité l'opposition des puéricultrices au projet de décret. C'est ainsi que les EJE ont trouvé des débouchés au sein du réseau Acepp, répondant mieux aux visions et aspirations des parents. De plus, ils pouvaient assurer la responsabilité d'une crèche, fonction à laquelle ils n'avaient pas accès dans le secteur petite enfance "classique". Le diplôme d'EJE a donc été et reste privilégié dans les structures associatives à gestion parentale.

Dès les années 1985-1990, la fonction d'EJE s'est étoffée, avec l'implantation des crèches parentales dans les quartiers, projets pour lesquels la dimension sociale, au sens sociétal, est apparue comme une évidence. Personnellement, c'est dans ce mouvement que je me suis inscrite

en prenant la responsabilité d'une crèche halte-garderie parentale située dans un quartier dit, à cette époque, "interculturel et défavorisé".

La philosophie de l'Acepp concernant l'accueil des enfants et le rôle de l'EJE qui en découle s'appuie en partie sur les écrits de **Françoise Dolto** (qui a promu l'enfant comme une personne) et sur le fameux **rapport Bouyala-Roussille**, *L'Enfant dans la vie*, publié en 1982 dans lequel on retrouve la politique de la petite enfance de l'époque². Ces fondements sont traduits dans **la charte Acepp pour l'accueil de l'enfant**³, qui comprend des principes et des pratiques qui devraient être mises en œuvre par les EJE. D'autres textes peuvent servir de

¹ Personnellement, j'ai toujours été un peu dérangée par ce terme car il me fait penser à "responsable des aspects techniques" comme le chauffage ou la plomberie...!

² "Le choix du titre de ce rapport, "L'enfant dans la vie, une politique de la petite enfance", définissait l'intention de considérer l'enfant dans sa globalité, de ne pas le réduire à une préoccupation sanitaire ou hygiéniste. L'appréhender comme un être sujet en le situant dans les relations qu'il noue avec son environnement, avec son habitat, avec les médias, avec les transports, avec la consommation, dans les possibilités d'expression et d'acquisitions culturelles." Nicole Bouyala dans *La Gazette de l'Acepp*, n°94-95 (déc. 2009 – p. 32).

³ Rédigée en 1989, la Charte Acepp de l'accueil de l'enfant a été revue et votée à l'occasion du conseil d'administration du 22 juin 2002 (www.acepp.asso.fr).

supports pour les professionnels : **la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant**, citée dans la charte mais malheureusement méconnue, et depuis 2011, **le label parental Acepp** qui est aussi un outil de travail pour

promouvoir des pratiques de collaboration avec les parents, d'accueil et respect de la diversité, d'ouverture sur l'environnement, et pour guider les professionnels.

Rôle de l'EJE au sein du réseau Acepp

À partir de mon expérience et des nombreux échanges avec les parents et les professionnels engagés dans les différentes instances de l'Acepp, je propose de balayer ainsi son rôle :

- Accueillir l'enfant dans son individualité, en respectant son rythme, en prenant en compte les pratiques familiales et lui permettant de s'ouvrir au monde qui passe par, entre autres exemples, sortir les enfants plutôt que de les enfermer, favoriser l'éveil culturel et la socialisation.
- Mettre en œuvre et garantir la cohérence d'un projet éducatif et pédagogique élaboré avec tous les acteurs concernés.
- Animer une équipe en "embarquant" les professionnels sur le chemin de la coopération avec les parents, socle de la qualité d'accueil défendue à l'Acepp.
- Mobiliser les parents sur la dimension collective en favorisant leur participation au projet, et créer les conditions pour que chaque parent puisse prendre sa place, y compris celle de responsable associatif.
- Assurer une coordination permanente avec les parents gestionnaires pour conduire un projet concerté et adapté au public concerné, et accompagner la relève associative.

À ces éléments (non exhaustifs) s'ajoute la dimension "réseau", qui est aussi centrale dans l'exercice de l'EJE :

- S'inscrire dans un réseau local pour connaître les besoins et les ressources de l'environnement, privilégier l'accueil de tous, et développer avec les parents le lien social et la solidarité.
- Contribuer à la mise en réseau au niveau départemental et national des lieux d'accueil pour mutualiser les pratiques et influencer sur les orientations de la politique petite enfance,

ce qu'a pu faire l'Acepp depuis plus de 30 ans.

Au vu de ce descriptif, avouons que ce travail est parfois fatigant, voire usant car il faut toujours composer avec la diversité des parents et des partenaires, faire avec les contraintes réglementaires et les responsabilités croissantes, les changements fréquents des parents employeurs. L'EJE doit aussi gérer parfois des situations de conflits, des enjeux de pouvoir (par exemple, pouvoir d'un groupe de parents qui exclut d'autres parents). Mais pour ces mêmes raisons, les richesses et le dynamisme des structures parentales font de ce métier un travail passionnant qui ne souffre pas de la routine ! Des convictions et la volonté de construire un vivre ensemble respectueux de chacun sont au cœur de cette aventure.

En résumé, l'EJE au sein du réseau Acepp remplit des fonctions pédagogiques, éducatives et sociales (plus ou moins en œuvre selon les personnes qui exercent ce métier), en collaboration avec les parents, acteurs les mieux placés pour penser ensemble l'éducation collective de leurs enfants, pour en faire les adultes de demain acteurs d'une société qui bouge. Nous pouvons nous réjouir que la pratique des crèches parentales, grâce à la mobilisation du réseau Acepp, ait contribué à la transformation de la formation initiale d'EJE et a insufflé des pratiques professionnelles respectueuses des enfants et des parents...

EJE, responsable technique pendant 10 ans, je me suis sentie tour à tour équilibriste ou funambule, tricoteuse ou faiseuse de liens, médiatrice, mais aussi "veilleuse" (voire parfois "gendarme" ou "vigile" !) pour garantir une qualité d'accueil qui s'enrichit de par la multitude et la diversité des enfants et des parents.

*par Marie-Claude Blanc, in La Gazette de l'Acepp n°108-109 (décembre 2013)
article écrit dans le cadre des 40 ans du diplôme d'éducateur de jeunes enfants*